

Date d'émission: Le 17 avril 2023

Date de réponse: 5: 00PM East Africa Time (EAT) sur May 17, 2023

Objet: Demande de renseignements (RFI): RFI-ATI-00 6 – ATI, USAID et Prosper Africa – Activité d'investissement en Afrique francophone

Cher partenaire potentiel:

Par le biais du Programme de commerce et d'investissement en Afrique - Africa Trade and Investment (ATI) - l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) cherche à renforcer la capacité du gouvernement américain à stimuler le commerce et l'investissement à destination, en provenance et à l'intérieur du continent africain. Le programme ATI à l'échelle du continent est l'effort clé de l'USAID pour soutenir l'initiative « Prosper Africa ». Il développera et accélérera le commerce et les investissements bilatéraux entre les nations africaines et les États-Unis.

Dans le cadre de ses efforts visant à collaborer avec le secteur privé pour faire progresser les transactions, promouvoir les opportunités de marché et renforcer le climat des affaires et des investissements, l'USAID a attribué le contrat ATI à DAI Global en septembre 2021. Par l'intermédiaire du Bureau régional de l'USAID pour le Moyen-Orient et de Prosper Africa, l'ATI cherche à explorer et à évaluer davantage les flux de capitaux privés vers l'Afrique francophone, ainsi que les liens d'investissement entre l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Gabon, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Cameroun) dans le but d'accroître les flux de capitaux américains sur les marchés africains francophones.

Objectif

L'objectif de cette demande d'informations est de mener une étude de marché pour:

1. Mieux comprendre la nature des flux d'investissement en Afrique francophone, y compris les liens commerciaux et les opportunités d'investissement entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest.
2. Mieux comprendre les défis, les perceptions du risque et les contraintes qui limitent les flux de capitaux privés, en particulier en provenance des États-Unis, dans les pays Africains francophones.
3. Cartographier les opportunités potentielles ou les approches innovantes pour augmenter les flux de capitaux privés, en particulier en provenance des États-Unis, vers les pays Africains francophones et.
4. Collecter des données de marché et des contributions des acteurs du secteur privé qui peuvent informer la façon dont l'USAID et Prosper Africa peuvent développer des programmes pour soutenir l'augmentation des flux d'investissements privés des États-Unis

vers les pays francophones d’Afrique, en particulier ceux de l’Afrique du Nord et de l’Afrique de l’Ouest.

La demande d’informations vise à répondre particulièrement aux questions suivantes:

- Quels sont les liens d’investissement existants entre l’Afrique du Nord francophone et l’Afrique de l’Ouest francophone?
- Quels sont les investissements de portefeuille actuels dans les pays d’Afrique francophone (y compris les sources et les montants des investissements et dans quels secteurs) ?
- Quels sont les exemples récents de capitaux internationaux qui se sont appuyés sur des intermédiaires financiers nord-africains pour développer et financer des pipelines sur d’autres marchés africains francophones?
- Quels sont les hésitations et les obstacles que les investisseurs américains (et autres investisseurs non francophones) rencontrent pour investir dans les pays africains francophones?
- Quels sont les secteurs d’investissement prioritaires pour les investisseurs américains potentiels dans les pays africains francophones?
- Des institutions financières plus sophistiquées en Afrique du Nord francophone (au Maroc par exemple) pourraient-elles constituer un point d’entrée ou un canal d’investissement dans des pays francophones moins bien établis?
- Que pourrait faire le gouvernement américain, en utilisant le [guide](#) des dix-sept agences et services du gouvernement américain de Prosper Africa (par exemple, USAID, DFC, USTDA, Département d’État, etc.) pour augmenter les flux de capital-investissement américain dans les pays africains francophones?
- Existe-t-il une barrière ou un défi linguistique entre le guide de Prosper Africa et les acteurs concernés en Afrique du Nord francophone et en Afrique de l’Ouest francophone?
- À quoi ressemblerait un centre d’appui à l’investissement francophone Prosper Africa en Afrique du Nord ou en Afrique de l’Ouest?
- Existe-t-il des stratégies régionales, telles que le soutien aux pays chefs de file ou aux institutions financières africaines en tant que points d’entrée dans la région francophone au sens large, que le gouvernement des États-Unis devrait développer?
- Quels types d’infrastructures (matérielles, comme les ports et les routes, et immatérielles, comme les logiciels de traçabilité des exportations) permettent ou restreignent les liens d’investissement entre l’Afrique du Nord francophone et l’Afrique de l’Ouest francophone?

La DAI recherche des contributions directes de la part des institutions financières et des parties prenantes du secteur privé sur les questions ci-dessus. Tous les répondants à la demande d’informations sont vivement encouragés à s’assurer que leur réponse englobe clairement et de manière adéquate les contributions directes des institutions financières et des investisseurs potentiels, s’ils sont une organisation intermédiaire.

Historique

Malgré les tensions sur l'économie mondiale au cours des dernières années, l'investissement en Afrique continue d'augmenter avec un record de 45 transactions de capital-risque (pour un total de 3,5 milliards de dollars, soit environ 3,19 milliards d'euros) ayant eu lieu au cours du premier semestre 2022 et de fortes indications d'une croissance annuelle continue jusqu'à la fin de l'année 2022 et jusqu'en 2023. Cependant, les entrées de capitaux sur le continent sont naturellement orientées vers les plus grands marchés, principalement anglophones, qui ont une forte présence. Les investissements continuent de cibler principalement les puissances économiques du continent, notamment l'Égypte, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud, qui représentent près de la moitié de la valeur des transactions de capital-risque de celui-ci.

Notamment, l'investissement dans les pays africains francophones continue d'accuser un retard important, à l'exception de quelques pays comme le Maroc, le Sénégal et la Côte d'Ivoire qui ont démontré des écosystèmes d'investissement plus sophistiqués. Le manque d'investissement dans de nombreux marchés africains francophones a été attribué au manque de clarté des réglementations commerciales locales, aux barrières linguistiques et aux possibilités limitées de mise en réseau avec des entreprises locales et des co-investisseurs potentiels. En outre, la sous-évaluation des entreprises est jugée plus prononcée sur les marchés francophones qu'en Afrique anglophone, ce qui décourage encore davantage les flux de capitaux externes vers l'Afrique francophone.

Malgré l'absence de flux de capitaux extérieurs plus importants vers l'Afrique francophone, des efforts sont déployés pour créer des environnements propices aux affaires, des efforts délibérés pour diversifier les économies à travers une variété de secteurs et une attention continue à la privatisation des programmes d'infrastructure. Avec des opportunités sectorielles favorables dans l'industrie manufacturière, les ressources naturelles, l'agriculture et l'immobilier, les régions d'Afrique francophone offrent des possibilités d'investissement sans précédent. Pour cette raison, il est essentiel d'explorer davantage les défis existants, les domaines de croissance et les opportunités d'investissement en Afrique francophone, y compris la façon dont les investisseurs pourraient potentiellement tirer parti des environnements de démarrage et d'investissement plus sophistiqués dans certains pays francophones pour accéder à de nouvelles opportunités de marché dans des pays africains francophones moins ciblés.

Demande d'informations

En s'appuyant sur les réponses aux demandes d'informations, l'ATI vise à mettre en place une activité qui augmente les investissements privés des États-Unis dans les fonds et les instruments d'investissement d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne qui cherchent à investir dans toute l'Afrique francophone. Cette activité s'attaquera à certains des défis existants pour faciliter l'investissement américain dans les marchés africains francophones traditionnellement sous-investis en Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale, et créera des connexions durables entre les régions susmentionnées.

L'objectif de cette demande d'informations est de:

1. Consulter le personnel sur place pour identifier la nature des liens d'investissement entre le Nord francophone et l'Afrique subsaharienne, y compris les fonds d'exploitation existants.
2. Mener des recherches documentaires pour s'appuyer sur les évaluations et les activités existantes avec les acteurs du secteur privé en Afrique francophone du Nord et en Afrique subsaharienne, ainsi qu'entre ces régions. Cela peut inclure une cartographie des fonds, incubateurs, accélérateurs et autres mécanismes financiers existants qui soutiennent actuellement le commerce et l'investissement transrégionaux.
3. Identifier et impliquer les parties prenantes susceptibles de faciliter et/ou de soutenir la mise en œuvre des activités du projet de l'ATI, y compris les communautés diasporiques des deux régions.
4. Mener des entretiens avec des informateurs clés afin d'orienter la planification et la programmation des travaux futurs pour stimuler les investissements américains en Afrique du Nord et en Afrique francophone de l'Ouest et du Centre (calendrier, défis, opportunités, etc.) et de formuler des recommandations sur les prochaines étapes.
5. Diligenter et recommander de nouveaux partenaires potentiels qui peuvent être (a) des sources fiables et expérimentées d'information et de retour d'information sur la conception des activités et/ou (b) des partenaires de mise en œuvre ayant la capacité d'encourager les investissements dans les opportunités économiques transrégionales et les efforts de croissance socio-économique inclusive.
6. Proposer des structures d'activité ou des mécanismes susceptibles d'accroître les capitaux américains et internationaux dans les fonds et les entreprises d'Afrique du Nord et d'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre.

Les informations recueillies dans le cadre de ce processus seront utilisées pour atteindre les objectifs suivants:

- Identifier les partenaires potentiels qualifiés et intéressés qui peuvent jouer un rôle dans la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.
- Comprendre l'état des lieux, les principaux obstacles aux flux d'investissement en Afrique francophone, ainsi que les nouvelles idées et approches recommandées par le marché pour faciliter l'investissement sur les marchés africains francophones.
- Identifier où et comment l'USAID peut intervenir pour avoir un impact catalytique significatif sans déplacer les acteurs du marché.
- Identifier les modèles ou réseaux existants qui incubent/accélèrent les entreprises en alignement avec les priorités de l'USAID/MER et de Prosper Africa.

Engagement de l'ATI

Remarque: l'USAID s'intéresse également aux organisations qui n'ont pas d'expérience explicite de travail avec l'USAID. À travers cette demande d'informations, l'USAID est particulièrement intéressée par les contributions du secteur privé sur les défis liés à l'investissement en Afrique francophone du Nord et de l'Ouest/Centrale, ainsi que sur la manière et les mécanismes permettant de répondre à ces défis.

Conformément au Règlement fédéral sur les acquisitions 15.209 (c), la clause suivante est incorporée par référence dans la présente DDR:

FAR 52.215-3 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS OU SOLLICITATION À DES FINS DE PLANIFICATION (OCT 1997)

- a) Le gouvernement n'a pas l'intention d'attribuer un contrat sur la base de cet appel d'offres ou de payer autrement les informations sollicitées, sauf en tant que coût admissible en vertu d'autres contrats, comme prévu à la sous-section 31.205-18, Coûts de l'offre et de la proposition, du Federal Acquisition Regulation.
- b) Bien que "proposition" et "offrant" soient utilisés dans cette demande d'informations, votre réponse sera traitée uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être utilisé comme une proposition.
- c) Cette sollicitation est émise dans le but d'obtenir des informations des parties intéressées concernant les objectifs décrits ci-dessus et ci-dessous à l'annexe A.

Cette demande d'informations ne sera pas interprétée comme un engagement de la part de la DAI ou de l'USAID d'attribuer un contrat ou de payer pour toute information soumise volontairement à la suite de cette demande. Les participants sont seuls responsables de la prise en charge de toutes les dépenses liées à la préparation et à la soumission de la réponse à la présente demande d'informations. La présente demande d'informations ne limite pas les approches des futures sollicitations ou avis d'opportunité de financement.

Conformément à la FAR 15.201(e), les réponses au présent avis ne constituent pas des offres ou des propositions et ne seront pas acceptées pour former un contrat exécutoire. Des informations complémentaires pourront être demandées à la suite des soumissions reçues.

Les parties intéressées doivent soumettre leurs réponses à la présente demande de soumissions au plus tard **le 17 mai 2023, 1700 heures 2023**.

Les questions concernant cette demande de soumissions peuvent être soumises par **12 heures EAT, le 2 mai, 2023**. ATI s'efforcera de répondre en **17 heures, le 5 mai, 2023**.

Merci de bien vouloir envoyer vos réponses par e-mail à l'adresse suivante ATI_Procurement@dai.com en mettant en copie Gideon Gatere (Gideon_Gatere@atiprogram.com) ainsi qu'Edwin Muli (Edwin_Muli@atiprogram.com) avant la date butoir indiquée ci-dessus, en veillant à indiquer en objet: **"Réponse à RFI ATI-006."** Veillez limiter les réponses à 10 pages/diapositives en utilisant une police de 11 points. Des graphiques peuvent être inclus à condition que le texte soit clairement lisible. Les soumissions en PowerPoint, Word ou PDF sont acceptables. Le format PDF est préférable, ainsi que le document PowerPoint/Word qui l'accompagne.

Cordialement,

**Équipe des achats et des partenariats du programme de commerce et d'investissement en
Afrique**

ATI_Procurement@dai.com

Annexe A: Exigences de réponse

Nous recherchons les informations suivantes auprès des entreprises intéressées:

1. Le nom et l'adresse de l'organisation, et le point de contact principal, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail.
2. Une réponse bien pensée et clairement présentée aux informations demandées dans la DDR.